

LE CYCLOTOURISME

PRINCIPALES LIGNES DU CYCLOTOURISME

Les catégories d'âge sont prises en compte dans l'année.

L'esprit de compétition est totalement inconnu.

C'est notre guide à tous si nous voulons progresser et attirer plus d'adeptes.

Il est conseillé d'adapter des sorties selon la force des participants, afin de ne pas les décourager dès le départ. Voire éventuellement la formation de plusieurs groupes.

Nous devons respecter et faire respecter le code de la route.

En cas de crevaison, de panne mécanique ou même de "coup de barre", le cyclotouriste quel qu'il soit ne sera jamais esseulé. Il y aura toujours quelqu'un pour l'attendre, l'aider ou le dépanner.

PRINCIPALES INFORMATIONS SAISON 2020

Montant des engagements aux brevets :

De 1 € à 5 € pour les cyclotouristes et les féminines (idem pour les randonnées permanentes)

A l'initiative du Club pour les participants FSGT

Gratuit pour les moins de 16 ans

Prix d'engagement à spécifier au bulletin info en même temps que l'annonce des brevets.

PARTICIPATION

Ils peuvent participer à toutes les épreuves (clm individuel, par équipes, Cyclathlon, Vétathlon) excepté les courses en ligne

La mention de la visite médicale autorisant la compétition est obligatoire sur la licence ainsi que la date de naissance.

Ils participent : « même pour les CLM par équipe » :

- . en catégorie cyclotouristes si l'organisateur le prévoit**
- . en catégorie 4, s'ils sont âgés de 16 à 49 ans,**
- . en catégorie 5, s'ils sont âgés de 50 à 59 ans ou 15 ans.**
- . en catégorie 6, s'ils sont âgés de 60 ans et +.**

a) **OBLIGATIONS**

- ❑ **Apposition d'un timbre sur licence.**
- ❑ **Validation par le responsable cyclotouriste de la Commission.**
- ❑ **Toutes mutations inter-Clubs ou inter-Fédérations devront être validées par un formulaire signé par le Président du Club quitté et du Responsable de la Commission.**

b) **ORGANISATION DES BREVETS**

- ❑ **Respecter le kilométrage indiqué. Fixer une tolérance (il est préférable que le circuit ait une distance inférieure à celle prévue).**
- ❑ **Le fléchage par la peinture sur la chaussée est formellement interdit par les Services de l'Équipement. Se servir soit du fléchage matérialisé (flèches – pancartes), soit fournir des itinéraires détaillés avec la carte de route.**
- ❑ **Respecter les lieux de contrôle et leurs horaires maxi (en tenant compte d'une moyenne minimum de 15 km/h).**
- ❑ **Faire une liste des engagés au départ et cocher au fur et à mesure de leur arrivée. Cela permettra de savoir si tous les participants sont rentrés.**
- ❑ **Échelonner les départs, ceci pour deux raisons :**
 - ✓ éviter des pelotons trop importants,
 - ✓ maintenir une sécurité maximale.
- ❑ **Éviter de reprendre tous les ans les mêmes circuits afin de ne pas en faire de réelles courses.**
- ❑ **Ne pas laisser partir seuls les enfants de moins de 14 ans. Ils sont d'ailleurs sous la responsabilité de leur accompagnateur.**
- ❑ **Indiquer sur le règlement de l'organisation des brevets, "en cas d'accident ou d'incident survenant sur le parcours, le Club organisateur décline toute responsabilité. Les participants sont considérés en randonnée personnelle".**

Les responsables qui rencontreraient des problèmes concernant les cyclotouristes, sont priés d'en faire part à :

Alain CLOUZOT, rue de l'Hôpital, 71250 SALORNAY SUR GUYE.

03 85 59 46 97 / 06 89 96 70 84 / clouzot.alain@wanadoo.fr

Ils seront débattus au cours de la réunion de la Commission cycliste.